

Mots-clés :
Logement, Foncier

Octobre 2018



Origine et présentation de l'initiative

L'association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) propose l'implantation de Koloc' A Projets Solidaires (KAPS) dans les quartiers populaires. Les KAPS permettent à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans des quartiers populaires. En menant des actions de solidarité pour et avec leurs voisins, les Kapseurs favorisent le vivre ensemble.

L'Afev s'est inspirée d'un modèle belge pour lancer en 2010, les KAPS. Fortes du succès des premières colocations ouvertes dans 3 villes en France, les KAPS sont aujourd'hui dans une trentaine de villes en France et proposent plus de 758 places en colocation.

Recrutés, formés et accompagnés par les équipes Afev, les colocataires solidaires appelés « kapseurs » développent des actions solidaires avec et pour les habitants : animation de temps de convivialité entre voisins, accompagnement d'enfants et de jeunes en fragilité scolaire, (ré)investissement d'espaces publics partagés (jardins partagés, fresques murales...), co-construction de projets avec les structures de quartier et les habitants (publication d'un journal de quartier, spectacle en appartement...).

Ces colocations originales offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social et de lutte contre les inégalités. Cette nouvelle population jeune et dynamique renforce également la mixité sociale sur les territoires.

Les jeunes de moins de 30 ans (étudiants, apprentis, jeunes actifs, en service civique...) recrutés sur leur motivation, sont à la fois bénévoles et habitants. Cette double appartenance facilite leur insertion dans le quartier et multiplie l'impact de leur action.

Les kapseurs s'engagent durant toute leur année scolaire et signent des baux d'un an avec un gestionnaire Crous ou bailleur social. Les appartements en colocation, de 3 à 6 chambres conçus avec des espaces collectifs, sont proposés en résidence ou essaimés au sein d'un quartier. En proposant des logements à des prix modérés, les Kaps permettent ainsi aux jeunes d'acquiescer leur autonomie.

Les bailleurs sociaux, qui mobilisent des logements vacants, assurent la gestion locative et s'impliquent dans le projet social des kapseurs. Les universités, qui communiquent auprès des étudiants sur le projet Kaps, participent à l'évaluation des actions menées par les kapseurs et reconnaissent leurs compétences dans leur formation.

Financement

Les financements concernent la partie commercialisation des logements, le recrutement des kapseurs, l'animation du projet, ou encore les actions de proximité des kapseurs. Financeurs nationaux : Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Ministère de la cohésion des territoires, CGET, Banque des Territoires, Crous, Eiffage immobilier, Fondation Macif, Fonds solidaire Maïf, fondation Bruneau habitat.

Financeurs locaux : Collectivités locales, bailleurs sociaux, Crous, préfectures, Caf, universités, fondations privés, etc

Rôle des collectivités locales

Sur toute la France, le projet KAPS s'est construit en partenariat avec une cinquantaine de collectivités locales. Co-financeurs et le plus souvent à l'origine du projet, elles proposent des pistes de réflexion et d'intervention pour les étudiants.

Par ailleurs, les collectivités locales :

- participent à la définition des projets et à leur cohérence avec la stratégie de développement local ;
- mobilisent les partenaires locaux autour du projet (financement, communication, ingénierie...) ;
- s'investissent dans les actions menées par les kapseurs.

Chiffres clés

- 756 jeunes sont logés en KAPS.
- 30 villes et 55 quartiers accueillent les kaps en France
- Plus de 200 actions solidaires développées chaque année par les kapseurs, auprès de plus de 8 500 habitants.

CONTACT:

Marie-Lise Bertrand,

Chargée de mission ingénierie logement à l'AFEV,
marielise.paitier@afev.org